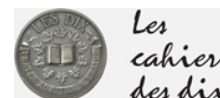


Les Cahiers des dix



La Société des Dix après un demi-siècle Son histoire — ses membres — son œuvre

Raymond Douville, S.R.C.

Numéro 45, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015575ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015575ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Douville, R. (1990). La Société des Dix après un demi-siècle : son histoire — ses membres — son œuvre. *Les Cahiers des dix*, (45), 217–235.
<https://doi.org/10.7202/1015575ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté, 1990

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La Société des Dix après un demi-siècle Son histoire — ses membres — son œuvre

Par RAYMOND DOUVILLE, S.R.C.

Pour répondre à la demande souvent formulée à l'époque par les lecteurs de nos premiers *Cahiers*, j'avais pris comme thème de mon article du numéro quarante, — qui marquait aussi nos quarante ans d'existence — l'historique de la fondation de notre Société des Dix et de ses objectifs.

Depuis, d'autres *Cahiers* ont été publiés, de nouveaux membres sont venus remplacer les disparus et plusieurs lecteurs nous ont, au cours des dernières années, formulé le même désir d'en connaître davantage sur notre Société, car les éditions des premières années sont épuisées depuis longtemps.

C'est pourquoi, à la demande de mes collègues actuels, et aussi, comme on me l'a agréablement rappelé, bénéficiant d'un privilège de l'ancienneté, je reprends dans le présent *Cahier*, en tenant compte des modifications qui s'imposent, le même thème, soit l'historique des débuts de notre Société des Dix.

Nous incluons aussi, pour faciliter les renseignements depuis le début, la liste mise à jour des articles publiés par nos membres dans les quarante-cinq *Cahiers* publiés jusqu'à date.

L'objectif du groupe des Dix

Dès le premier *Cahier*, paru en 1936, l'éditeur-délégué, Aegidius Fauteux, définissait en ces termes l'objectif de notre association. «Le groupe des Dix ne prétend pas ajouter une nouvelle société d'études historiques à celles qui existent déjà chez nous. Il est et ne veut être qu'une association de camarades.

Resserrer davantage encore les liens d'amitié qui les unissent, goûter ensemble les joies intellectuelles qui leur ont été de tout temps communes et, surtout, s'entr'aider mutuellement dans leurs travaux, voilà tout l'objet que ses membres se sont proposé. Cependant, comme tous ont le même culte pour notre passé canadien et que c'est précisément cette parenté d'âmes qui les a fait se rassembler, il va sans dire qu'un des premiers plaisirs qu'ils se paient dans leurs rencontres intimes est de parler histoire. Or, de parler à écrire il ne pouvait y avoir qu'un pas pour de vrais fervents de l'histoire canadienne qui ne se satisfont jamais d'un plaisir égoïste, et ce pas nous le franchissons aujourd'hui en offrant humblement au public ce premier *Cahier des Dix*.

Dans ce même premier Cahier, Victor Morin définissait lui aussi les buts de la Société en ces termes: «... Créer une sorte de mutualité littéraire qui engage les membres à s'entraider dans leurs études, à publier, au bénéfice de leurs contemporains, des «Cahiers» qui contiendront le fruit de leurs travaux et finalement à léguer aux continuateurs de leurs œuvres le profit des notes et manuscrits qu'ils laisseront à leur mort».

Après plus d'un demi-siècle, l'idéal du groupe n'a pas changé.

Origine de la Société

Officiellement constituée en 1935, la Société des Dix germait depuis longtemps dans le cerveau de celui qui, jusqu'à son décès le 16 décembre 1969, en fut l'âme dirigeante et l'infatigable secrétaire: Gérard Malchelosse.

En effet, plus de dix ans avant la fondation officielle, quelques-uns de ceux qui en devinrent les membres fondateurs, particulièrement Victor Morin, Aegidius Fauteux, E.-Z. Mas-sicotte, Montarville Boucher de la Bruère et naturellement, Malchelosse lui-même, avaient inauguré des pèlerinages his-

toriques, pour leur satisfaction personnelle. Les notes laissées par Malchelosse nous livrent la liste de ces excursions: l'île Sainte-Hélène, les Forges Saint-Maurice, Le Long-Sault, les forts Senneville, Chambly, Saint-Jean-sur-Richelieu, Montgomery, Wellington, Isle-aux-Noix, Ticondéroga, Pointe-à-la-Chevelure (Crown Point), Blockhaus de Lacolle, les vieux manoirs de Saint-Bruno, des Hertel à Saint-Hilaire, des LeGardeur de Repentigny à Mascouche, la réserve indienne de Caughnawaga, les moulins des Jésuites, etc.

Durant plusieurs années, ces excursions et pèlerinages historiques continuèrent: voyages dans le Haut-Saint-Maurice, aux îles de Sorel et aux chenaux d'Yamaska, dans l'ancien pays des Iroquois, dans la région des Cinq-Cantons, et surtout une inoubliable excursion en Acadie et à la forteresse de Louisbourg, dont il reste un récit de voyage, plaquette rarissime tirée à trente exemplaires. Mentionnons également une visite aux archives du séminaire de Nicolet, où le savant bibliophile qu'était le notaire Morin a découvert des incunables canadiens dont il ignorait l'existence.

Malgré leur humilité et leur discrétion traditionnelles, les membres des Dix s'honorent d'avoir été l'objet, au cours des ans, de réceptions spéciales. Ainsi la première réunion après la fondation eut lieu à Spencer-Wood (aujourd'hui Bois-de-Coulange), où ils furent les invités du lieutenant-gouverneur de l'époque, l'honorable Esiof-L. Patenaude, qui les reçut par la suite à cinq reprises. Ils furent aussi les hôtes de l'honorable Onésime Gagnon, puis du successeur de ce dernier, l'honorable Paul Comtois. À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de fondation, le maire de Montréal, M. Sarto Fournier, les reçut au Cercle universitaire de Montréal.

La première réunion à Spencer-Wood, au cours de laquelle le lieutenant-gouverneur remit officiellement sa charte à la Société, est restée mémorable. À cette occasion, le Québécois du groupe, Pierre-Georges Roy, présenta avec

beaucoup d'humour chacun de ses collègues. Le texte a été publié dans le premier *Cahier*, mais il est peu connu des générations présentes. Voici donc quelques traits tirés des propos de M. Roy.

Francis-J. Audet: «Je préfère ne pas dire le nombre de fiches amassées par M. Audet. Ces fiches nous jouent parfois des tours assez cruels. Quel est l'auteur canadien qui, après publication d'un livre ou d'un article longuement et patiemment préparé, n'a pas reçu un petit billet de M. Audet à peu près conçu comme suit: «M. X... que vous faites mourir en 1830 (ou en 1840) vivait encore dix ans plus tard puisque, le 10 juin 1850, il fut nommé juge de paix.» M. Audet a une manière si gentille de corriger, de rétablir la vérité que, ma foi, quand on reçoit ses billets on est presque fier d'avoir fait erreur».

Beaugrand-Champagne: «Un architecte montréalais qui, le jour, fait des cathédrales, des monuments, de grands édifices et de belles maisons. Le soir il se délasse de ces somptueux travaux en fouillant les dossiers de la petite histoire. Sa grande ambition est de trouver la route exacte prise par Jacques Cartier pour mettre pied sur l'île de Montréal... Il est vrai qu'il a rencontré des contradicteurs, mais espérons qu'en retour de tout ce qu'il a fait pour la gloire de Cartier, celui-ci, quelque bon jour, lui apparaîtra et lui dira: "M. Beaugrand-Champagne, vous avez raison".»

Aegidius Fauteux: «Quand M. Fauteux mourra, ce qui, je l'espère, n'arrivera pas avant un demi-siècle, ceux qui vivent de son admirable érudition, s'ils sont sincères, prendront le deuil. Il a publié peu de livres, mais il a dans sa tête et sa belle mémoire plusieurs gros tomes. C'est précisément le reproche que j'ai à lui faire... Je le lui ai dit bien des fois; aidez un peu moins les autres à publier des ouvrages qui, parfois, ne valent pas leur sel et décidez-vous à mettre au jour les ouvrages que

vous conservez sur la glace. Ceux-là seront appréciés par les connaisseurs et reçus avec faveur par le public.»

Montarville Boucher de la Bruère: «Lui aussi, publie peu. Avec un dévouement inlassable, il fouille les dépôts d'archives publics et privés de Montréal pour en faire profiter les Archives publiques d'Ottawa. Son mérite est d'autant plus grand que son travail est obscur, impersonnel, et que ceux-là mêmes qui profitent de ses recherches ne peuvent lui marquer leur reconnaissance, ignorant ce qu'ils lui doivent... M. Boucher de la Bruère suit peut-être trop à la lettre le conseil que Pierre Boucher donnait à ses enfants et petits-enfants dans son beau testament spirituel: "Sacrifiez-vous pour les autres".»

Gérard Malchelosse: «Le sort de la plupart des hommes, même de ceux qui ont joué un rôle de premier plan, est d'être oubliés quelques années après leur mort. Notre vieux Benjamin Sulte, malgré son mérite et son œuvre féconde, aurait subi le sort commun s'il n'avait rencontré Gérard Malchelosse. Celui-ci a publié déjà une trentaine de volumes, des études inédites, ignorées ou oubliées, de M. Sulte. On l'a appelé "fils spirituel" de Sulte. C'est un beau titre que l'histoire, moins oublieuse que les hommes, lui conservera, je l'espère.»

E.-Z. Massicotte: «Voici M. E.-Z. Massicotte! Excellence, il n'y a pas que les saints canonisés par l'Église qui font des miracles. Vous venez d'en faire un qui compte. M. Massicotte va coucher à Québec! Qui donc prendra soin de l'histoire et des archives de Montréal pendant le séjour de M. Massicotte à soixante lieues de ses trésors? Mon ami Massicotte, dans un temps où les monopoles sont dénoncés partout, a réussi à en créer un en sa faveur. L'histoire de Montréal est son bien, sa chose. Et, fait assez curieux, personne ne se plaint de ce monopole exclusif. Tous, à Montréal, semblent s'en réjouir. Le phénomène est facile à expliquer. Les monopoles, d'ordinaire, gardent tout pour eux. M. Massicotte a fait l'accaparement de la documentation sur Montréal, mais il donne ses

renseignements à qui les lui demande, parfois à son détriment... C'est le rôle de M. Massicotte depuis quarante ans.»

M. Olivier Maurault: «J'ai toujours eu pour la Compagnie de Saint-Sulpice l'admiration la plus profonde. Sans elle, la métropole commerciale du Canada, qui fait notre orgueil, n'existerait pas. Je vous avoue, toutefois, que le jour où la docte compagnie a permis à M. Olivier Maurault d'accepter le rectorat de l'université de Montréal, je lui en ai voulu un peu. Le cercle des chercheurs et des historiens n'est pas grand, Quand on lui enlève un de ses membres, tout l'organisme s'en ressent. M. Maurault était un de ceux sur lesquels nous comptions le plus. Ses talents, son esprit, son admirable doigté, le destinaient à monter au tout premier rang... Il y a cependant une consolation pour les Dix. C'est que, même si M. Maurault monte encore plus haut, on ne pourra le détacher de nous. Il est avec les Dix, à la vie, à la mort!»

Victor Morin: «Me voici rendu à M. Victor Morin. Parfait notaire, M. Morin a été, tour à tour ou à la fois, échevin, professeur d'université, membre de commissions gouvernementales, directeur et président de douzaines de sociétés patriotiques, de finance, de science, etc. etc. Levé tôt, couché tard, il accomplit dix besognes ensemble, le sourire aux lèvres et semant partout la gaieté, la joie, le désir de vivre... Avec ses occupations qui absorberaient chacun des instants d'un homme actif, M. Morin a trouvé le temps nécessaire pour publier quelques volumes très recherchés. Si le mot n'était pas vulgaire, je dirais: "Mais où ce diable d'homme prend-il le temps de se reposer?"»

Albert Tessier: «Laviolette est le fondateur de Trois-Rivières, mais M. l'abbé Tessier a fondé la "Mauricie" ou, si vous aimez mieux, la région du Saint-Maurice. Que de bonnes pages il a écrites ou fait écrire sur tout ce beau pays. Il a remis au jour ce que les anciens auteurs ont publié sur Trois-Rivières et le pays environnant. Il y a cependant un chapitre de l'histoire

ancienne de la cité de Trois-Rivières qu'il a oublié. C'est la page où cet effronté de La Hontan qualifie Trois-Rivières de "pays des puces". M. l'abbé Tessier a eu raison d'ignorer l'affreux libelle du célèbre baron. J'ai couché bon nombre de fois à Trois-Rivières, et jamais, au grand jamais, je n'y ai rencontré l'insecte abhorré. Quoi qu'il en soit, M. l'abbé Tessier aime sincèrement et de façon pratique sa petite patrie. Personne ne lui reprochera de crier "Trois-Rivières d'abord".

Pierre-Georges Roy (allocution de Victor Morin): «Excellence, si vous avez pris la peine de compter sur vos doigts l'énumération que notre président du jour vient de faire, vous avez dû constater avec surprise que, de même que les trois mousquetaires étaient au nombre de quatre, les Dix, renouvelant une pareille fantaisie ne seraient qu'au nombre de neuf. C'est qu'il a passé par dessus le "majeur", et c'est mon devoir de vous l'indiquer. Pierre-Georges Roy est l'un de trois frères qui ont consacré leur vie, comme autrefois les chevaliers de France, au service d'une noble et belle dame: l'histoire de la race canadienne-française... Je suis sûr que vous n'avez pas encore trouvé le temps de lire tous les volumes qu'il a trouvés, lui, le temps d'écrire, au milieu de ses multiples travaux; ils dépassent le chiffre de deux cents. D'ailleurs, ils sont tous comme cela dans cette famille Roy: ils possèdent l'histoire de leur pays avec une telle maîtrise qu'ils en rédigent les annales encore plus rapidement qu'il est possible de les lire dans "Le Bulletin des Recherches historiques"».

Le sceau et la médaille des Dix

Le sceau des Dix, conçu par l'historien héraldiste E.-Z. Massicotte et dessiné par son fils Maurice, représente une couronne de feuilles d'érable, entourant un volume ou manuscrit. Ce sont les dix membres de la Société autour de l'histoire, symbolisée par ce livre ouvert. Au bas, la devise: *Frater adjutus a fratre* (Sois un frère pour ton frère), citation suggérée par Aegidius Fauteux.

La médaille d'argent, frappée à la Monnaie de Paris, reproduit au recto le sceau que nous venons de décrire. Au verso, le graveur parisien Henri Dubois en a conçu l'allégorie. Tous les membres possèdent la leur, gravée à leur nom et au numéro du fauteuil dont ils sont les détenteurs avec l'année de leur admission.

Les membres fondateurs

Ces membres sont, dans l'ordre de leur adhésion:

- Fauteuil numéro 1: – Gérard Malchelosse
- Fauteuil numéro 2: – Victor Morin
- Fauteuil numéro 3: – Aegidius Fauteux
- Fauteuil numéro 4: – E.-Z. Massicotte
- Fauteuil numéro 5: – Francis-J. Audet
- Fauteuil numéro 6: – Olivier Maurault
- Fauteuil numéro 7: – Pierre-Georges Roy
- Fauteuil numéro 8: – Abbé Albert Tessier
- Fauteuil numéro 9: – Aristide Beaugrand-Champagne
- Fauteuil numéro 10: – Montarville Boucher de la Bruère

Liste des membres depuis la fondation

Sans doute trouvera-t-on utile que nous fournissions ici, à titre documentaire, la liste complète des membres qui se sont succédés depuis la fondation, avec l'année d'entrée.

Fauteuil numéro 1 :

- Gérard Malchelosse (1935)
- Philippe Sylvain (1969)
- membre émérite
- Pierre Trépanier (1988)

Fauteuil numéro 3 :

- Aegidius Fauteux (1935)
- Léo-Paul Desrosiers (1941)
- Luc Lacourcière (1967)

Fauteuil numéro 2 :

- Victor Morin (1935)
- Louis-Philippe Audet (1959)
- P. Lucien Campeau, s.j. (1973)

Fauteuil numéro 4 :

- E.-Z. Massicotte (1935)
- Raymond Douville (1948)
- membre émérite
- Roger Le Moine (1988)

Fauteuil numéro 5 :

Francis-J. Audet (1935)
 Jean Bruchési (1943)
 Jean-Charles Bonenfant (1963)
 Claude Galarneau (1978)

Fauteuil numéro 7 :

Pierre-Georges Roy (1935)
 Antoine Roy (1953)
 membre émérite
 Robert-Lionel Séguin (1963)
 P. Benoît Lacroix, o.p. (1982)

Fauteuil numéro 9 :

Aristide Beaugrand-
 Champagne (1935)
 Jacques Rousseau (1951)
 André Vachon (1970)

Fauteuil numéro 6 :

Olivier Maurault (1935)
 Armand Yon (1966)
 Pierre Savard (1979)

Fauteuil numéro 8 :

Albert Tessier (1935)
 Séraphin Marion (1962)
 Dom Guy-M. Oury (1988)

Fauteuil numéro 10 :

Montarville Boucher
 de la Bruère (1935)
 Maréchal Nantel (1940)
 Léon Trépanier (1954)
 Sylvio Leblond (1969)
 membre émérite
 André Sévigny (1988)

Le choix d'un nouveau membre

Un nouveau membre est toujours choisi à l'unanimité, selon les critères suivants: sa valeur d'historien, sa promesse de se conformer aux règlements et de fournir son article annuel, et surtout son esprit de confraternité, qui reste la base de notre amicale camaraderie et le symbole de notre survie.

Selon la politique définie dès le début par les membres fondateurs et à laquelle nous avons déjà fait allusion, chaque volume, quoique publié sous la responsabilité commune des Dix, est le produit de la libre collaboration de chacun des dix membres du groupement. La plus entière liberté est laissée à chaque collaborateur de choisir lui-même de traiter le point d'histoire qui correspond le mieux à ses goûts personnels et à sa compétence. C'est ce qui explique la grande variété des sujets dont le seul commun dénominateur est l'histoire du

Canada. Nous ne croyons pas nous tromper en pensant que cette diversité même donne à nos publications un attrait particulier.

Il arrive qu'un membre, pour diverses raisons (maladie, âge avancé, séjour prolongé à l'extérieur, changement d'emploi, etc.) soit dans l'obligation de cesser sa collaboration annuelle et sa présence aux réunions. Il est alors nommé membre émérite mais peut quand même, à l'occasion, publier dans le *Cahier*. Même un membre actif peut, pour une raison ou pour une autre, être dans l'impossibilité de fournir un article. Nous avons prévu ces défaillances involontaires. Pour combler les vides, nous recourons à des articles posthumes de membres disparus ou à ceux de membres correspondants, cette dernière initiative ayant été prise il y a quelques années pour parer aux imprévus. C'est ainsi que fut nommé le père René Baudry, représentant des archives fédérales en France, et qui a fourni un article fort remarqué sur madame de Champlain dans notre *Cahier* numéro 33. À la mort du père Baudry, nous avons choisi pour lui succéder Dom Guy Oury, de l'abbaye de Solesmes, grand spécialiste en France de l'histoire canadienne.

Les réunions des Dix

Dès les débuts, les membres établirent une tradition qui s'est maintenue, avec toutefois quelques modifications nécessitées par les événements. Ici nous évoquerons surtout les premières années, car plusieurs ne les ont pas connues. Tout d'abord, il fut décidé de se réunir le dernier samedi de chaque mois, de préférence à Montréal, où résidaient la majorité des membres. Au cours des mois d'été, ils se rendaient à Québec, à Trois-Rivières et à Ottawa, hôtes de leurs collègues de ces villes. Le programme était des plus simples: bon dîner, suivi d'une fructueuse séance d'étude et de discussions. La note du dîner était méticuleusement divisée en parts égales entre les membres présents, et ceux qui, malheureusement, subissant un régime alimentaire sévère acceptaient sans sourciller de

combler la quote-part de leurs collègues mieux partagés dans le choix de leur menu. Cette entente s'est maintenue au cours des années, car les Dix tiennent à mettre en pratique, jusque dans les moindres détails, leur devise: «Sois un frère pour ton frère».

À Montréal, le lieu habituel des rencontres était le Cercle universitaire ou le domicile du secrétaire Gérard Malchelosse. À ce dernier endroit surtout, car on s'y sentait dans une atmosphère plus intime, et on a pu assister à des discussions homériques sur des points d'histoire qui n'ont pas été et ne seront sans doute jamais éclaircis.

Un soir, en particulier, se déroula un orageux débat entre Victor Morin et Beaugrand-Champagne qui cherchaient l'un et l'autre à situer l'endroit précis où Jacques Cartier mit pied à terre en débarquant à Hochelaga. Cartes et documents en mains, étalés sur la table de travail de Malchelosse et sur le plancher, chacun y allait de sa théorie et la discussion devint tellement animée que leurs collègues redoutaient que se produise une rupture définitive entre les deux antagonistes. Mais non. Sur le coup de onze heures, tous deux s'en allèrent à pied vers leur domicile, bras dessus bras dessous, et, nous apprîmes à la réunion suivante qu'ils avaient continué la discussion chez Beaugrand-Champagne jusqu'à quatre heures du matin. Sans résoudre le problème, évidemment.

Telle était l'atmosphère qui régnait lors de ces réunions. Association de camarades, comme l'avait si bien définie Aegidius Fauteux. Et nous pourrions multiplier les exemples du genre. Mgr Maurault, avec la psychologie qui le caractérisait, avait le don d'attiser le brasier. Quand le feu était bien pris, d'un mot, d'un geste, il l'éteignait. Lorsque Jean Bruchési publia dans le *Cahier* numéro 15 de 1950 sa fameuse étude intitulée «Champlain a-t-il menti?», l'occasion était belle pour Mgr Maurault d'aligner la conversation sur le sujet. Il ne l'a pas manquée. Et ce fut un déluge d'explosions verbales,

principalement entre Bruchési et Jacques Rousseau, tous deux admirablement doués pour ce genre de duel.

Ainsi les uns, favorisés dans ce domaine, animaient les conversations. Les autres, de tempérament plus calme, écoutaient en silence, ne pouvant d'ailleurs trouver le moyen de placer un mot, et se contentaient d'approuver ou de désavouer avec la même placidité, tout en risquant parfois une remarque opportune, quand la discussion semblait devenir terne.

L'atmosphère a subi quelques modifications. De par le choix des nominations, la majorité des membres résident maintenant à Québec. Ils se réunissent, pour un repas frugal, au cours duquel il est naturellement question d'histoire, et aussi de commentaires sur les derniers ouvrages parus dans ce domaine. Ensuite, chacun retourne à ses occupations. Quand un membre de l'extérieur, — ou notre imprimeur — se trouve à Québec ce jour-là, il se joint au groupe. Ainsi se conserve l'esprit initial: *Fraternité avant tout*.

Aux années de Montréal, nous avions de temps à autre à nos dîners mensuels, un invité d'honneur, convié par l'un de nous. Ainsi vinrent tour à tour, Jacques Madaule, Jean Guitton, Raoul Blanchard, l'abbé Robert Llewellyn; et aussi les prédicateurs du Carême à Notre-Dame, (dont le Père Carré, o.p.) invariablement hôtes de Mgr Maurault. Plus récemment, l'évêque-historien Mgr Albertus Martin, de Nicolet, est devenu le grand ami de notre groupement, et il ouvre avec grande générosité à nos membres les trésors des précieuses archives de l'ancien séminaire de son diocèse, qu'il conserve avec soin.

Les procès-verbaux des assemblées

Comme cette société foncièrement démocratique n'a pas de président, chaque membre, à tour de rôle, rédige le procès-verbal de la réunion, à sa façon. Quand aucune question sérieuse n'est au programme et mérite une mention, chacun y va de sa fantaisie. Ces procès-verbaux ne seraient certainement

pas acceptés comme tels par le Conseil d'administration d'une banque ou d'une compagnie de fiducie. Mais ils nous satisfont, et nous les conservons précieusement.

Dans la rédaction de ses procès-verbaux, Mgr Maurault mettait de côté sa réserve habituelle et monacale. Il ne blessait personne, mais chatouillait délicatement chacun de ses collègues. Maréchal Nantel rédigeait les siens méticuleusement, n'oubliant rien, comme s'il s'agissait d'un jugement. D'ailleurs il devint juge. Ce qui ne l'empêcha pas de rester spirituel et bon camarade. Les comptes-rendus du notaire Morin avaient une saveur particulière. Ils auraient fait les délices d'humoristes réputés comme Tristan Bernard ou Bernard Shaw. Citons un petit exemple: Le rapport d'une réunion tenue à Trois-Rivières: «Jean Bruchési, de Québec, avait annoncé qu'il serait présent, mais peut-être en retard. En effet, la réunion commençait à peine, quand un éclat de voix, dans le lointain, nous indique que Bruchési est en route et en pleine forme. Il pouvait être rendu dans la région de Deschambault, peut-être même encore n'était-il qu'à Donnacona. Un autre éclat de voix nous apprend qu'il était au Cap-de-la-Madeleine, et nous l'attendîmes. Il arriva enfin, et nous nous acheminâmes au restaurant Laman-dé. Nous avions faim, nous mangeâmes et nous le laissions parler.»

Une fête aux huîtres en 1952, dans ce qu'il était convenu d'appeler «les catacombes Malchelosse», inspira au président du jour un compte-rendu en vers alexandrins, dont nous citerons quelques extraits, ne serait-ce que pour démontrer, une fois de plus, que les comptes-rendus de nos réunions étaient à la fois fantaisistes et véridiques.

«Or, ce soir-là, les Dix n'étaient que quatre, hélas!
Ce n'était pourtant pas la date où Santa Claus
Rassemble les badauds au magasin Eatonne.
Aussi l'absence de six membres nous étonne,
Mais non au point de nous enlever l'appétit.
Les estomacs sont grands, si le nombre est petit.

Les Dix semblent avoir ce don chevaleresque
Même s'ils sont absents, d'être présents — ou presque —
En conférant d'emblée aux membres ponctuels,
En un geste à la fois aimable et fraternel,
Leur goût de bien manger et celui de bien boire.
— Ce qui rend leur absence purificateur —
Exemple: Monseigneur ne ressent pas d'ennui
De voir deux plats de soupe étalés devant lui.
Il sait qu'il doit manger à lui seul comme quatre
Et prouver qu'un recteur à table sait se battre.

Mais ce recteur est un rêveur, quoiqu'on en dise.
Enfant, son grand défaut était la gourmandise.
Avec des compagnons, — rarement de compagne! —
Il allait gambader le soir dans la campagne.
À deux pas de Sorel, où cet abbé naquit,
Il suivait le sentier du peuple abénaquis.
Le rivage du fleuve était son patrimoine
Et le menait souvent jusqu'au Chenal-du-Moine.

Puis à travers les joncs, dans les champs de quenouilles,
Il humait le gibier, les cuisses de grenouilles,
Avec goût, sans remords, sans se lasser jamais,
Sa vocation étant déjà d'être gourmet.

Les trois autres, bâfrant les huîtres et le vin,
Comme s'ils étaient dix, ils mangent comme vingt.

«Ô temps, suspends ton vol», semble dire Rousseau;
Encore une, ma foi, ce sera la dernière!
Personne ne le croit, ce goinfre, ce pourceau,
Car cette dernière est toujours l'avant-dernière.

L'entrée de Jacques Rousseau dans la Société — dont il fut un des membres les plus assidus jusqu'à son décès inopiné — donna lieu à une manifestation un peu spéciale au domicile de Malchelosse, le 31 mars 1951. Rousseau venait remplacer cet autre indianisant qu'était Beaugrand-Champagne et son entrée chez les Dix fut fort appréciée de tous. Pour la circons-

tance, le fils de notre hôte, Bernard Malchelosse, improvisa la chanson suivante sur l'air bien connu: «Envoyons d'l'avant nos gens».

Envoyons d'l'avant les Dix,
Envoyons d'l'avant.

Quand on en manque, Nantel est là:
Il en trouve, ça prend pas de temps.

Chez Malchelosse tu te rendras,
Une fois par mois, régulièrement.
Ta bonne humeur tu apporteras
Si tu veux revenir souvent.

Les cuisinières, tu féliciteras,
Comme Douville très galamment.

Comme les Trifluviens tu braveras
La pluie, la neige et le vent.

Puis à l'étude tu monteras,
Pour discuter bien sagement.

Et ta femme tu emmèneras
À la fête aux huîtres, une fois l'an.

Attentivement tu écouteras,
Comme Desrosiers, bien poliment.

De tout à table tu mangeras
Comme Morin, impartialement.

Comme Bruchési tu riras,
Un peu moins fort, évidemment.

Du bon vin on te servira
Accepte-le bien gentiment.

Enfin ce soir, tu remarqueras
Un nouveau membre dans tes rangs.

Il n'y a aucune gêne à ça:
Les Monseigneurs en font autant.

Au nom de tous on lui offrira
Des petits cadeaux tout bonnement.

Qu'on nous permette de citer ces extraits d'une réunion tenue au Cercle Universitaire de Montréal le 26 septembre 1953.

«À notre arrivée, nous étions cinq. Jacques Rousseau nous rejoignit en vitesse, comme s'il eût chaussé des bottes d'Esquimaux... Nous passâmes à table, et comme le menu est toujours un document intéressant à parcourir, chacun s'y attarda pas moins d'une demi-heure. L'octogénaire notaire Morin se fit au début un peu remarquer, en commandant comme premier hors-d'œuvre une demi-douzaine d'huîtres sur écailles, qui

disparurent en moins de temps qu'il en faut aux moins de quarante ans pour ronger une simple olive.

«Qui, à l'issue du dîner, aiguilla la conversation sur le problème épineux des limites du Labrador? Je crois, si ma mémoire est fidèle, que c'est Mgr Maurault, à la suite d'une discussion anodine sur les cratères de l'Ungava. Les profanes pourraient croire que c'est là un problème bien aride. Mais ceux-là ne connaissent pas la frénésie qui s'empare de l'explorateur Jacques Rousseau lorsqu'on fait mine de mettre même l'ombre d'un pied d'un côté ou de l'autre de la frontière tant contestée. Je ne connais guère qu'un exemple qui puisse égaler le dynamisme de Rousseau lorsqu'il s'attaque à ce problème. C'est l'explosive colère qui fait sortir de ses gonds notre secrétaire Gérard Malchelosse lorsqu'on fait mine de critiquer son père spirituel, Benjamin Sulte.

«Puis nous nous acheminons en voiture vers la gentilhommière de notre éditeur délégué, endroit tout indiqué pour offrir nos hommages au nouveau juge des Sessions de la Paix, que le gouvernement de la province, voulant unir l'érudition et la compétence, est venu chercher dans les rangs des Dix: *Maréchal Nantel*.»

Les collègues de l'ami Maréchal lui offrirent un appréciable cadeau, agrémenté d'une bouteille de bon cru, don de notre éditeur-délégué, Mgr Maurault.

Ce ne sont là que quelques exemples d'une camaraderie toujours aussi vive, aussi spontanée, aussi sincère. Camaraderie qui se manifeste avec autant de naturel lorsque nous éprouvons la douleur d'apprendre le décès d'un des nôtres.

Les éditions des Dix

Les Dix n'ont pas limité leur activité à la publication d'un *Cahier* annuel et à leurs réunions périodiques. Ils ont publié d'importants ouvrages de base, œuvres de quelques-uns d'entre eux et qui ne tentaient pas les éditeurs de carrière. C'est

ainsi qu'ont vu le jour: *Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada*, ouvrage basé sur de longues et patientes recherches d'Aegidius Fauteux; du même auteur, signalons un autre ouvrage capital: *Les Patriotes de 1837-38*. Francis-J. Audet a pour sa part publié *Les députés au premier Parlement du Bas-Canada* et *Les députés de Montréal 1792-1867*; De Victor Morin: *La légende dorée de Montréal*, Mgr Maurault: *Par voies et par chemins de l'air*; P.-G. Roy: *Hommes et choses du fort Saint-Frédéric*, et quelques autres. L'augmentation du coût des imprimés et surtout le manque de fonds nous ont forcés à abandonner cette initiative.

De quoi vivons-nous?

On nous demande parfois: financièrement de quoi vit donc votre groupement? Bien que n'ayant jamais compté de Récollet dans nos rangs, nous vivons un peu comme Saint-François: à la grâce de Dieu. Et nous avons constaté que, dans la répartition de ses biens, la Providence est beaucoup plus généreuse que les gouvernements, que d'ailleurs nous n'avons pas souvent importunés.

Notre collègue André Vachon a pu écrire avec franchise dans notre *Cahier* de 1971: «Faut-il ajouter que jamais, jusqu'ici, les Dix n'ont touché de subventions pour la publication de leurs Cahiers? On nous accordera que c'est un autre fait digne de remarque, en ces années surtout, et qui ne s'explique que par le désintéressement de nos membres et la fidélité de nos lecteurs. Le nombre de ces derniers s'accroît régulièrement, du reste, de sorte qu'il nous faut maintenant tirer à quinze cents exemplaires.»

Donc, les Dix n'ont jamais goûté les pastilles des prébendes officielles. Pourtant, cigales rangées et devenues sages, nous n'avons jamais beaucoup chanté aux temps chauds, et encore moins dansé les mois d'hiver. Un sourire sceptique accueillera peut-être l'affirmation que nous vivons modeste-

ment des quelques revenus que nous procure la vente de nos *Cahiers*. Mais c'est la vérité.

Une fois, il faut honnêtement l'avouer, les Dix ont lancé aux autorités du temps un faible et timide cri d'alarme, en vue de la publication de l'Index général des trente premières années de leurs *Cahiers*, ouvrage d'une importance capitale pour les chercheurs et qui est sans cesse réclamé. Après avoir étudié notre demande pendant quelques mois, on a *généreusement* consenti à acheter un certain nombre d'exemplaires de ce travail moyennant la réduction habituelle exigée par les libraires professionnels. Aussi avons-nous considéré à l'époque cette exigence comme un refus poli de nous aider. Nous n'avons pas insisté, et les chercheurs doivent se contenter, pour leurs travaux, de référer à l'Index publié à la fin de chaque *Cahier* annuel.

Nous comblons ici partiellement cette lacune, en donnant la liste complète des articles des quarante-cinq *Cahiers*, par ordre alphabétique d'auteurs. La plupart de ces ouvrages, du moins les quinze premiers, sont épuisés. Bien rares les individus et les bibliothèques qui possèdent une collection complète puisque, les premières années, le tirage n'était que de cinq cents exemplaires.

À la fois enthousiastes et modestes, les membres fondateurs des Dix hésitaient à croire à la survivance de leur discrète initiative.

Nous croyons que leurs successeurs sont restés fidèles à l'idéal qu'ils s'étaient fixé. C'est l'hommage le plus tangible et le plus durable que nous pouvons leur rendre.

* * *

Ajoutons que malgré notre désir de continuer la tradition de publier un *Cahier* chaque année, nous avons dû nous restreindre. Dans la présentation du numéro 43, notre secrétaire d'alors, Philippe Sylvain, a souligné la raison principale de nos abstentions temporaires: «notre situation financière ne nous

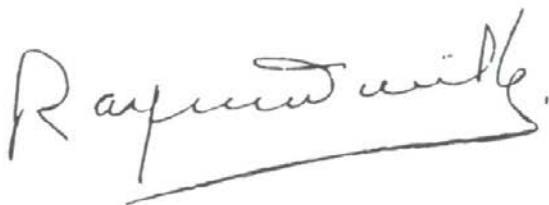
permettait pas de songer à une reprise immédiate de la publication de nos *Cahiers*».

De plus, au cours de ces dernières années, plusieurs de nos membres, dont notre infatigable secrétaire depuis les débuts, Gérard Malchelosse, sont décédés. Il a fallu combler les vides et rétablir la solide et fructueuse fraternité qui animait les membres fondateurs.

Nous croyons toutefois qu'une ère nouvelle débute sous des signes encourageants. Nos nouveaux membres, tous férus et friands d'histoire, entendent bien participer à ce nouvel essor.

De plus, notre problème financier est en partie résolu, grâce à la générosité et à la compréhension de notre nouvel éditeur, M. Lucius Laliberté, qui, de plus, nous fait bénéficier de sa solide expérience et de son amour des lettres et de l'histoire.

Bref, nous entreprenons cette nouvelle étape avec confiance et la ferme résolution de réussir.

A handwritten signature in dark ink, which appears to read "Raymond Carver". The signature is written in a cursive, flowing style and is underlined with a single horizontal stroke.